

L'Artisan Costumier, le meilleur avocat du savoir-faire à la française

Cette PME lyonnaise spécialisée dans la création de costumes du monde de la magistrature, du religieux, du spectacle et des confréries. Des robes et toges prestigieuses et parfois singulières. L'entreprise familiale de sixième génération perpétue le savoir-faire de la maison tout en évoluant avec son temps, dernière création une robe d'avocat 100 % made in France.

Par **Damien LEPETITGALAND** - 02 avr. 2022 à 19:00 | mis à jour aujourd'hui à 09:36 - Temps de lecture : 3 min



Jérôme Derruau, responsable opérationnel et Frédéric Métairie, responsable commercial de l'Artisan Costumier dont les ateliers de confection sont installés à Feyzin. Photo Progrès /Damien LEPETITGALAND

L'entreprise de tissage a été créée en 1843 par Adrien Fournier pour habiller les congrégations religieuses. La maison qui s'est séparée de son tissage dans les années 70 s'est ouverte au fil du temps aux hommes et femmes de lois, aux confréries et au monde du spectacle, sans oublier l'univers universitaire. De la robe d'avocat à la toge, de la tenue de cistercien aux habits de fameuses confréries défendant le terroir français, en passant par des costumes de célèbres films tels que *J'accuse* de Polanski avec Jean Dujardin, *Saint-Laurent* de Bertrand Bonello avec Gaspard Ulliel ou encore *La Danseuse* de Stéphanie di Giusto avec Mélanie Thierry, on retrouve les créations de l'Artisan Costumier dans toute la France est même au-delà.

Obsession de la qualité et de la satisfaction client

Sa force réside dans son savoir-faire acquis au fil du temps et à une équipe de couturières expertes. « C'est une très grande fierté d'avoir été labellisé en juillet 2021, [Entreprise du patrimoine vivant \(EPV\)](#). Cela distingue ainsi notre savoir-faire, une reconnaissance pour tous nos collaborateurs dont l'obsession est la qualité et la satisfaction client », précise Jérôme Derruau, responsable opérationnel à l'Artisan Costumier.

Les créations de la PME lyonnaise de s'arrêtent pas qu'aux tribunaux français. « Nous travaillons pour la Belgique, la Suisse et de nombreux pays africains comme la Cour Suprême de Guinée. Les toges des universitaires ont la même base que les robes de la magistrature avec des couleurs en plus », précise Frédéric Métairie, responsable commercial. Le marché de la magistrature représente 90 % du chiffre d'affaires stable de l'entreprise qui s'élève en 2021 à 1,6 M€.

Une robe d'avocat 100 % made in France

Parmi ses créations singulières, l'entreprise familiale a confectionné pour Avocats sans frontières une robe camouflage. Une robe symbolique qui n'a pas vocation à être portée dans un tribunal mais qui a été exposée à de nombreuses reprises. *La Française* est la nouvelle robe d'avocat 100 % made in France que l'Artisan Costumier vient de créer en collaboration avec le tisseur Jules Tournier. Elle est conçue et confectionnée en France avec une toile pure laine peignée en mérinos d'Arles. Un choix qui n'est pas anodin et qui participe à la renaissance de la filière lainière française. Jusqu'à maintenant, toutes les robes étaient confectionnées avec de la laine italienne réputée pour sa finesse. [La doublure est tissée à Montchal dans la Loire par les Tissages Denis](#), les boutons sont fabriqués dans le Jura... Avec des prix allant de 300 euros à 1 500 euros, en fonction des matières et des finitions souhaitées, les robes d'avocats doivent avoir toute la même allure très stéréotypée. *La Française* est facturée 750 euros, soit dans la fourchette moyenne haute de ce que l'on trouve sur le marché.

Un costume de religieuse XXL

Récemment, l'entreprise EPV a livré un costume monastique XXL pour le spectacle Sœur Marie-Thérèse, une adaptation de la BD éponyme avec l'artiste Gabriel Dermidjian. « Je ne pouvais pas avoir un simple costume de farce et attrape. Il fallait du haut de gamme. C'était le deuxième acteur de projet. Ils ont beaucoup travaillé, le résultat est tellement probant. Le costume se fait applaudir avant l'artiste », confie l'artiste en souriant. Un savoir-faire français qui a un coût mais qui reste inimitable.

Source : *Le Progrès* du 3 avril 2022